

Annexe 1 – Méthodologie du stress-test climatique

La méthodologie attendue pourra notamment s'appuyer sur les méthodes élaborées dans le projet Life AgriAdapt et le projet ClimaTerra. Le diagnostic comprendra systématiquement les éléments suivants :

1. Description de l'exploitation agricole et du contexte environnant :

- Coordonnées de l'agriculteur : nom, prénom, adresse (localité, département)
- Description de l'exploitation :
 - Généralités et gestion : statut, culture principale, ateliers, matériel de l'exploitation, bâtiments, fiscalité, assurances ;
 - Types de sols : par exemple % de SAU en sols superficiel, intermédiaire et profond, relief, évolution de manière qualitative du niveau de fertilité des sols...) et entretien ;
 - Niveau de dépendance à l'eau (dont l'irrigation) : consommation annuelle, périodes de consommation, risque de pénurie passée ;
 - Productions agricoles : grandes cultures, fourrages, semences, élevage (bovin, ovin, caprin, porc, et avicole), viticulture, arboriculture, maraîchage, etc. ;
 - Pour les productions végétales : rotations, gestion des intercultures ;
 - Autres informations : agroforesterie, production d'énergies renouvelables, etc.
- **Analyse des impacts du changement climatique sur les productions agricoles selon la Trajectoire de Réchauffement de Référence pour l'Adaptation au Changement Climatique (TRACC) :**
 - Sur la base d'indicateurs climatiques et agroclimatiques caractérisés à l'échelle du territoire (observations, projections) : mise en évidence de l'évolution du climat à l'échelle locale (à divers horizons temporels : passé récent, moyen et long termes) et identification des impacts et risques de l'évolution sur les productions agricoles de l'exploitation ; l'analyse s'appuiera ainsi sur les tendances passées (profondeur historique sur au moins 20 ans) et les projections disponibles, pour notamment mettre en avant la variabilité interannuelle et la récurrence des aléas climatiques impactant la production agricole ;
 - Sur la base des constats de l'agriculteur concernant les impacts du changement climatique déjà ressentis sur son exploitation (avec des illustrations concrètes), et son appréhension de la vulnérabilité de ses activités agricoles face à ces impacts climatiques ;

2. Sous la forme d'une matrice AFOM (atouts, faiblesses, opportunités, menaces) :

Identification des forces, faiblesses, menaces (ex : risque érosif ou réservoir utilisable en eau limité, en lien avec l'état et nature des sols) et éventuelles opportunités pour les différentes productions de l'exploitation compte tenu du contexte de changement climatique, selon ses différentes composantes (augmentation des températures, sécheresse, gel tardif, inondations, aléa, événements extrêmes...).

3. Analyse et conclusions globales sur la vulnérabilité et l'adaptation de l'exploitation au changement climatique et identification des leviers mobilisables pour améliorer sa résilience vis-à-vis du changement climatique.

- Diverses ressources pourront être mobilisées pour réaliser le stress-test climatique et identifier les leviers (liste non exhaustive) : par exemple climatHD de Météo France, la plateforme AWA du projet Agriadapt, la plateforme Climat-Diag agriculture de Solagro et Météo France, les dispositifs ORACLE, outils développés par les Chambres d'Agriculture ; ClimAléas Diag ; Plateforme GECO <https://geco.ecophytopic.fr/>, réalisé par la Cellule RIT en collaboration avec le RMT ClimA dans le cadre du Varenne de l'eau et d'adaptation au changement climatique, qui répertorie et référence les leviers d'action à mettre en place dans les exploitations agricoles face aux stress hydrique et thermique.
- Concernant les projections climatiques, seront utilisés des indicateurs calculés à partir de plusieurs modèles climatiques (pour montrer la variabilité possible des évolutions climatiques, notamment concernant les indicateurs hydrologiques) et intégrant la TRACC. De manière plus globale, si disponibles, les ressources identifiées dans le cadre du RMT (réseau mixte technologique) ClimA (Adaptation des exploitations agricoles) et du projet ClimaTerra sont à utiliser autant que possible.
- Lien avec les composantes « atténuation » et « sols » : dans l'élaboration du plan d'action, l'analyse menée évaluera la pertinence et la cohérence des leviers d'action identifiés dans le plan d'action, au regard des enjeux de l'atténuation du changement climatique (réduction des émissions GES et stockage du carbone) et de la protection des sols pour l'exploitation. La méthodologie employée pour ce contrôle de cohérence, qualitatif et/ou quantitatif, doit être justifiée. L'analyse AFOM (Atouts Faiblesses Opportunités Menaces) peut par exemple être complétée et menée sur le plan d'action en cohérence avec les enjeux atténuation et santé des sols (améliorer la santé de sols est un levier majeur de résilience de l'exploitation agricole).